



INFORMATION PRIVILÉGIÉE
INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Nyxoah Dépose une Déclaration d'Enregistrement de Référence et Annonce un Programme d'Offre d'Actions "at-the-market"

Mont-Saint-Guibert, Belgique - 22 décembre 2022, 10h10 CET / 16h10 ET - Nyxoah SA (Euronext Brussels/Nasdaq : NYXH) ("Nyxoah" ou la "Société"), une société de technologie médicale axée sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), annonce aujourd'hui qu'elle a déposé une déclaration d'enregistrement de référence de 200 millions de US dollars sous le formulaire F-3 (la "Déclaration d'Enregistrement") auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (la "SEC"). Une fois déclarée en vigueur par la SEC, la Déclaration d'Enregistrement permettra à la Société de vendre, de temps à autre, des actions ordinaires, actions privilégiées, titres de créance, droits de souscription et/ou unités, jusqu'à 200 millions de US dollars au total. La Déclaration d'Enregistrement est destinée à fournir à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder à des capitaux supplémentaires lorsque les conditions du marché sont appropriées.

La Société a également conclu un contrat de vente (le "Contrat de Vente") avec Cantor Fitzgerald & Co. ("Cantor"), en tant qu'agent de vente, en vertu duquel la Société peut vendre de nouvelles actions ordinaires pour un prix d'offre total de maximum 50 millions de US dollars (les "Actions Offertes") de temps à autre par le biais d'une offre "at-the-market" (le "ATM"). Le nombre réel d'Actions Offertes à émettre, le cas échéant, dépendra de la décision de la Société, à sa seule discrétion, de procéder à des ventes et du prix par action de ces ventes. Toutefois, le nombre d'Actions Offertes ne dépassera pas 6 millions d'actions. Les Actions Offertes seront vendues à un prix de vente par Action Offerte égal au cours du marché en USD de l'action ordinaire de Nyxoah sur le *Nasdaq Global Market* au moment de la vente en question.

Cantor peut vendre les Actions Offertes par toute méthode autorisée par la loi considérée comme une offre "at-the-market" telle que définie dans la *Rule 415* du *Securities Act* de 1933, tel que modifié, y compris, sans limitation, les ventes effectuées directement sur le *Nasdaq Stock Market*, sur tout autre marché de négociation américain existant pour les actions ordinaires, ou à ou par l'intermédiaire d'un teneur de marché. Comme les Actions Offertes seront vendues aux prix du marché en vigueur au moment de la vente, les prix de vente peuvent varier. Aucune vente d'Actions Offertes ne sera effectuée en Belgique ou par l'intermédiaire d'Euronext.

L'offre ATM est faite uniquement par le biais d'un prospectus inclus dans la Déclaration d'Enregistrement. La Déclaration d'Enregistrement n'est pas encore entrée en vigueur. Ces titres ne peuvent être vendus et les offres d'achat de ces titres ne peuvent être acceptées avant l'entrée en vigueur de la Déclaration d'Enregistrement. Dès qu'ils seront disponibles, des exemplaires du prospectus relatif à l'offre ATM pourront être obtenus auprès de Cantor Fitzgerald & Co. à l'attention de Capital Markets, 499 Park Avenue, New York, NY 10022, ou par e-mail : prospectus@cantor.com.



**INFORMATION PRIVILÉGIÉE
INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'une offre d'achat, et aucune vente ne sera effectuée dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

A propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie, centrée sur le patient et destinée à traiter le SAOS, le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde, associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités cardiovasculaires.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Suite aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société mène actuellement l'étude pivot DREAM IDE en vue de l'approbation de la FDA et de la commercialisation aux États-Unis.

Attention - Marquage CE depuis 2019. Dispositif de recherche aux États-Unis. Limité par la loi fédérale américaine à une utilisation expérimentale aux États-Unis.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la Société concernant les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités, les performances, les perspectives, la croissance et les stratégies de la Société. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans la section " Facteurs de risque " du rapport annuel de la Société sous le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (" SEC ") le 24 mars 2022, et des rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse concernant des tendances ou des activités passées ne sont pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être considérées comme une déclaration que ces tendances ou activités se poursuivront à



**INFORMATION PRIVILÉGIÉE
INFORMATION RÉGLEMENTÉE**

l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, ces résultats ou développements peuvent ne pas être indicatifs des résultats ou développements des périodes futures. Aucune déclaration, ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prospectives. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse en raison d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, des conditions, des hypothèses ou des circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et n'acceptent une quelconque responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Il est conseillé de ne pas vous fier indûment à ces déclarations prospectives, qui ne sont valides qu'à la date de la publication de ce communiqué de presse.

Contacts :

Nyxoa

Loic Moreau, CFO

corporate@nyxoah.com

+32 473 33 19 80

Jeremy Feffer, VP IR and Corporate Communications

jeremy.feffer@nyxoah.com

+1 917 749 1494